SMICTOM NORD AVEYRON — SYDOM Aveyron

QUELLES SOLUTIONS POUR MES BIODÉCHETS ?

Notre poubelle noire est trop lourde !

Avec un poids moyen de 207 kg par habitant et par an en Aveyron, la poubelle noire contient près de 85 kg de biodéchets qui pourraient être valorisés...

LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

La loi Anti-Gaspi

La loi Anti-Gaspi pour une Economie Circulaire, fixe au 1er janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, ménages, administrations, ou professionnels. Il s'agit pour les collectivités de proposer aux usagers collectés par le service public un moyen de trier leurs biodéchets.

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

Un biodéchet est un déchet biodégradable

- **restes alimentaires :** os, pain, reste d'assiette, arêtes de poisson, coquilles de crustacés...
- **préparation de repas :** épluchures, noyaux, coquilles d'oeufs, marc de café...
- **petits déchets verts :** bouquet de fleur, plante d'intérieur...

OK compostage : préparation de repas et petits déchets verts

Habitants du SMICTOM Nord Aveyron, quelles solutions s'offrent à vous ?

Sac orange et/ou Compostage ?

➲ Pour pouvoir composter vos restes de préparation de repas, certains restes alimentaires et vos déchets verts, le SMICTOM Nord-Aveyron propose des composteurs de jardin individuels à des tarifs préférentiels. Vous avez le choix entre 3 modèles :

Composteur en bois 300 litres à 15€
Composteur en plastique 400 litres à 16€
Composteur en plastique 600 litres à 30€.

Pour réserver votre composteur ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le SMICTOM Nord-Aveyron au 05.65.51.52.19

➲ En complément au compostage et pour les usagers qui ne peuvent pas composter, le SYDOM Aveyron déploie progressivement une collecte de biodéchets en sacs orange. Ce dispositif expérimenté à ce jour sur 10 communes sera généralisé à tout le département à l'ouverture de l'installation KEREA à l'horizon 2026. Cette solution permettra de collecter les restes de préparation de repas, les petits déchets verts mais également certains restes alimentaires (os, viandes, poissons...) qui ne peuvent pas être déposés dans un composteur classique.
Cette nouvelle collecte constituera un complément au compostage déjà pratiqué par de nombreux habitants et sera encouragé et largement développé.